

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU  
SYNDICAL DU 4 MARS 2021**

**DEL-2021-34**

L'An deux mille vingt et un, le quatre mars, à 8 heures 45, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 25/2/2021, s'est réuni 'Salle Parmand' du Centre de convention d'Archamps sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

**Etaient présents :**

Mmes BOUCHET, DALL'AGLIO, DETURCHE, PARIS, TARAGON.  
MM AEBISCHER, AMOUDRY, BOUVARD, CHASSAGNE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GENOUD, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

**Avaient donné pouvoir :**

MM. COUTIER, DEAGE.

**Etaient absents ou excusés :**

Mme MERMIER.  
MM. BAUD-GRASSET, BOISIER, GILLET, MATHIAN.

**Assistaient également à la réunion :**

Mme OLLIVIER – Payeure départementale  
Mmes GIZARD, JAILLET, KHAY, PERINEL, PERRILLAT,  
MM. BAILLY, CHALLEAT, GAL, LOUVEAU, PUANGSUDRAC, SCOTTON, VIVIAN : du SYANE

**Membres en exercice : 26**  
**Présents : 19**  
**Représenté par mandat : 2**

---

**Objet : COMMUNE DE SAMOENS - SECTEUR ETELAY - AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX  
ME 20 119 AVEC L'ENTREPRISE SOBECA**

**Exposé du Président,**

Par marché n° ME 20 119 en date du 17 juin 2020 le SYANE a confié à l'entreprise SOBECA, la réalisation de travaux de renforcement de réseaux de distribution publique d'électricité (Plan Qualité Electricité) et l'enfouissement coordonné du réseau de télécommunications sous la maîtrise d'œuvre du cabinet BRIERE RESEAUX.

Dans le cadre de l'exécution du marché, il s'avère opportun d'associer aux travaux de renforcement du réseau en parcelles privatives, la reprise de branchements électriques aériens existants sur ces mêmes parcelles.

Le montant initial du marché s'élève à 48.259.50 € H.T.

Il est précisé que l'objet du marché n'est pas modifié et que le montant de l'avenant s'élève à 7.237,30 € H.T., soit une incidence de 15,00 % sur le montant du marché initial.

La passation de cet avenant a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat du 3 mars 2021.



Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver l'avenant proposé,
2. à autoriser le Président à le signer.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,

J.P AMOUDRY.

**Syane**  
ENERGIES & NUMÉRIQUE

